



# PRÈS DE CHEZ VOUS : LES USAGERS DANS LA PLACE

## Une mobilisation multiforme et un engagement durable des usagers et citoyens pour le GHM de Grenoble

Établissement emblématique de Grenoble depuis 1957, le Groupement hospitalier mutualiste (GHM) est sous le feu des projecteurs depuis sa cession en 2020 à la société Doctegestio, aujourd'hui renommée AVEC. Malgré d'autres propositions de rachat (et notamment une portée par les salariés et des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur une base coopérative), les mutuelles qui possédaient l'établissement privé d'intérêt collectif (ESPIC) dont Adrea (aujourd'hui Aésio), ont choisi pour repreneur le groupe Avec. La réputation du groupe n'a alors pas manqué d'interpeller les usagers de la « Mut » et les habitants du quartier. Une mobilisation citoyenne a émergé, signe d'un attachement local fort pour un système mutualiste pourvoyeur de soins de qualité et accessible à tous. Depuis, les déboires judiciaires et financiers du groupe AVEC semblent donner raison aux citoyens.

Colette Pelloux est une des représentantes des usagers (RU) du Groupement hospitalier mutualiste. Actuellement dans son troisième mandat, elle était présente aux conseils d'administration au cours desquels la vente a été décidée, puis actée. Elle s'était alors attachée à exprimer le souhait des usagers que le GHM reste un établissement mutualiste et avait exprimé son désaccord pour un repreneur privé à but lucratif. Les RU restent vigilants quant à une possible dégradation de l'accès aux soins.



Dr\_Hermitte "street\_in\_grenoble"

« Actuellement, les plaintes et réclamations examinées en commissions des usagers (CDU) ne semblent pas liées au contexte, mais il faut rester prudent » souligne Colette Pelloux. Si, pour le moment, la clinique « tourne », le risque de dégradation du service est bel et bien présent : des différends entre la direction d'AVEC et certains praticiens ont déjà provoqué plusieurs départs. « Des services pourraient fermer à terme, car sans praticien, pas d'autorisation de soin ! », explique Colette, qui ajoute que des investissements prévus en matériel technique pourraient également être remis en cause en raison des difficultés financières, causant ainsi des pertes de chance pour les patients qui ne pourraient bénéficier des meilleures technologies, notamment en oncologie.

Avec Marie-Christine Vauchier, la seconde représentante des usagers titulaire, elles siègent au conseil d'administration de l'établissement. Cette participation leur permet d'être plus au fait des problèmes de la gouvernance. « Si nous ne participions pas aux réunions du CA, nous ne pourrions pas connaître les difficultés financières actuelles et les risques qui pèsent sur la Mutualiste », confie Colette, expliquant que les CDU auxquelles les RU participent ne permettent pas de se rendre compte de la situation au niveau structurel. Le PDG du groupe AVEC, Bernard Bensaid, a fait l'objet en janvier 2023 d'une mise en examen pour "prise illégale d'intérêt et détournement de fonds publics"

dans le cadre de la reprise et de la gestion du GHM. La société AVEC - spécialisée dans l'immobilier et depuis 2010 dans la gestion de structures médico-sociales – est, elle, mise en cause pour recel de ces infractions. Les avocats de Bernard Bensaïd ont annoncé contester ces poursuites judiciaires. Parallèlement, un référé déposé par des associations (Union de Quartier Berriat et Amis des Cliniques mutualistes), des syndicats (FO, CGT, UNSA) et les collectivités (ville et Métropole de Grenoble) a conduit le Tribunal de Grenoble à nommer deux administrateurs provisoires à la tête du GHM, en mai dernier.

Colette Pelloux ajoute que ce contexte questionne énormément la posture de représentant des usagers. « Comment se positionner dans un tel contexte de conflit entre le groupe propriétaire et ce que l'on considère comme essentiel pour l'intérêt des usagers ? Que ce soit dans le domaine financier, des moyens humains ou des perspectives d'évolution de l'offre de soins ? On est sensés travailler avec l'établissement, pas contre ! Notre place est difficile à trouver. Doit-on rejoindre la mobilisation du collectif des usagers, au risque de se mettre en porte à faux avec l'établissement ? Notre rôle de RU est de veiller à la qualité et à l'accès aux soins, on doit donc suivre les évolutions de la gouvernance. D'ailleurs, au moment du projet de vente, nous avons échangé avec la délégation de France Assos Santé, qui peut appuyer les démarches de plaidoyer local. Un communiqué de presse a été rédigé avec les groupes d'usagers mobilisés en 2020 et une rencontre proposée à l'ARS en 2021. Cette mobilisation renforce ma motivation à représenter les usagers. »

Au-delà de la vigilance des représentants des usagers, une mobilisation citoyenne plus « libre de ton » perdure, comme l'explique Hervé Derriennic, secrétaire de l'union de quartier Berriat-St Bruno-Europe.



Hervé Derriennic

« Depuis 3 ans, notre union de quartier est très impliquée dans la défense de l'esprit et du patrimoine mutualiste du GHM. Ici la clinique est vue comme un bien commun, certains y sont nés, d'autres y ont donné naissance, beaucoup y sont passés pour un soin... Nous dénonçons sa reprise par la société AVEC. » Lors d'une entrevue, il retrace l'historique de la mobilisation : dès 2019-2020, les alertes formulées par les syndicats représentatifs des salariés du GHM et d'un administrateur, Jérôme Alexandre, au sujet du projet de vente du GHM puis de reprise par la société AVEC ont été relayées par l'Union de quartier. Une pétition avait été initiée par Les Amis des cliniques mutualistes, obtenant rapidement une belle notoriété avec 16 000 signatures. Cela a lancé une dynamique avec l'organisation de réunions publiques, de concertations avec les professionnels inquiets, l'interpellation des collectivités territoriales (ville de Grenoble, métropole...). La mobilisation est toujours entretenue par l'Union de quartier, l'association Les Amis des cliniques mutualistes de Grenoble, par les syndicats (FO, CGT, UNSA), par des salariés du GHM, des patients, des habitants de Grenoble et de communes alentour.

Pour Hervé Derriennic, dont la vie professionnelle s'est déroulée dans les champs de la solidarité et de l'économie sociale et solidaire, la structuration militante de l'action est primordiale car elle permet le partage des informations et une action plus visible.

Elle permet de soutenir un combat juridique pour demander la nullité des décisions au moment de la reprise du GHM, en 2020, en raison du non-respect du code de la mutualité. Parallèlement à la plainte des syndicats qui a provoqué la mise en examen de Bernard Bensaïd, le référé engagé collectivement a permis de dessaisir ce dernier et la société AVEC de la gouvernance du GHM puisque le Tribunal a nommé 2 administrateurs provisoires en mai 2023. « Grâce à la mobilisation des citoyens et la force de l'action collective, plus de 22 000 euros ont été récoltés pour le combat juridique », précise Hervé, qui ajoute : « le rachat de l'établissement par un groupe privé lucratif va à l'encontre de l'investissement des militants mutualistes locaux qui a permis sa création, son fonctionnement et son rayonnement ».

A l'instar des citoyens et usagers mobilisés à Grenoble, plusieurs acteurs comme France Assos Santé s'inquiètent pour l'avenir du système mutualiste, avec un cadre législatif français et européen qui conduit à des phénomènes de concentration des groupes mutualistes locaux et historiques et à la financiarisation du système de santé.

